

**Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels**  
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

**DESCRIPTIF DE MODULE**  
Année académique 2024-2025

<b>Domaine</b>	Design et Arts visuels		
<b>Filière</b>	Arts visuels		
<b>Orientation</b>	-		
<b>Intitulé du module</b>	Pratiques et recherches 1		
<b>Type de module</b>	Obligatoire		
<b>Code</b>			
<b>Type de formation</b>	Bachelor		
<b>Semestre</b>	1		
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français		
<b>Lieu</b>	EDHEA – Valais		
<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Analyser de manière critique les situations et contextes artistiques, économiques et politiques des interventions et recherches artistiques ; lire de manière active expositions, œuvres textuelles, performatives et sonores ; analyser les dispositifs mis en œuvre et les enjeux formels mobilisés par les pratiques artistiques et curatoriales adressées.		
<b>Contenus et formes d'enseignement</b>	<p>Le module aborde les contextes de la recherche artistique contemporaine (lecture, écriture, édition) et propose une analyse des stratégies artistiques transdisciplinaires (arts visuels, arts sonores, littérature, histoire...) et curatoriales face aux cadres institutionnels, à la culture indépendante et à l'influence des politiques culturelles sur la production artistique.</p> <p>Le module se compose de :</p> <p><b>Lecture/écriture</b> : À travers la lecture de textes littéraires divers, les étudiant·e·x·s sont invité·e·x·s à expérimenter les relations qui lient textes et images en discutant ce que "montrer veut dire".</p> <p>Et d'un séminaire à choix parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Cultures numériques</li> <li>2) Cultures sonores et sound studies</li> </ol>		
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Les connaissances des étudiant·e·x·s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module, ainsi que d'un travail final. La participation active aux cours constitue également un élément d'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».		
<b>Modalités de remédiation</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
<b>Enseignant·e·x·s</b>	Christophe Fellay, Pascal Landry, Valérie Félix		
<b>Responsable du module</b>	Valérie Félix		
<b>Descriptif validé le</b>	31.08.2024	<b>Par</b>	Valérie Félix, responsable de la filière arts visuels